MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

MARIAGES—Joseph Davis à Corinne Fisher, Albert Riehm à Mary Burns, William Smith à Amanda Jones.

NAISSANCES—Mmes E. F. Malain, une fille ; B. Cyrus, une fille ; H. R. Hagen, une fille ; I. Levy, un fils ; J. W. Goetz, un fils ; Geo. L. Becker, un fils ; P. Ulmer, un fils ; G. M. Maracich, un fils ; M. Plister, un fils ; J. F. Hardouin, un fils ; W. Durning, un fils ; F. B. Chase, un fils ; W. Harris, un fils.

DÉCÈS—Mme Irène L. Short, 27 ans, 908 Magasins ; E. T. Duckert, 46 ans, Hôpital de Charité ; Numa Barros, 61 ans, 2116 Bourgogne ; Mme John S. Garitty, 34 ans, 840 Bartholomew, C. J. Gaiser, 4 mois, 917 Toulouse ; J. McPherson, 34 ans, Encampement et Fortin ; Johanna Hogan, 93 ans, Hôpital de Charité ; Mme B. Horstmann, 37 ans, 815 N. Derbigny ; S. Di Borno, 67 ans, Hôtel Dieu ; enfant de Mme L. F. Luderbach, 1 mois, Jackson, Miss. ; Mme Sylvestes J. Constant, 31 ans, 1446 N. Derbigny ; D. Mancuso, 56 ans, 937 Hôpital ; Mary Harris, 2 ans, Harmony et Carondelet.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District

Couturié et Keplinger vs R. V. Turner, attachement de $1065.

Geo. A. Willis vs F. A. Rolle, réclamation de $30 sur des billets.

Mme Delphine Mayronne vs N. O. Railways & Light Co, action en dommages ne $2,000.

Hy. J. Cox vs N. O. Railways & Light Co & D. Holmes Co, action en dommages de $500.

B. Constance Lerouge vs N. O. Railways & Light Co, action en dommages de $1,500.

Pascal Jancke vs N. O. Railways & Light Co. action en dommages de $2000.

Aline Adams vs Wm Sanders, demande de divorce.

Louis Meyers vs Julia A. Ives, séquestration de $500.

Mme Jessie H. Lagerquist vs C. G. Keiper, réclamation de $250.

Successions ouvertes :

Mme Mathilde Charles veuve de Jacques Brandin, Amédée Brun, Elizabeth O'Hara.

Daisy Atherton Greer vs Thomas A. Greer, demande de divorce.

Deuxieme Cour Criminelle de Clié.

Juge A. M. Aucoin.

Condamnations :

Walter Galley, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison ; Walter Galley, larcin, 60 jours de prison ; Mamie Fay, actes de violence, $25 d'amende ou 60 jours d'incarcération ; Geo Benas, larcin, 6 mois de prison ; Sarah Campbell, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison ; Viola Johnson, attaque et blessure, $50 d'amende ou 90 jours de prison.

Acquitté :

Jos. Miller, actes de violence.

Trouvé coupable :

Manuel Fernandez, violation de la loi du dimanche.

Affaires abandonnées :

Léon Lagassia, attaque et blessure ; Wm Harris, larcin.

Incendie

Vers deux heures hier matin un feu a pris naissance dans la demeure de Joseph Delmore, rue Bourgogne 5310. La bâtisse appartenant à V. Reynes a été entièrement détruite.

Toute Femme

est intéressée et devrait être renseignée à l'égard du merveilleux MARVEL Whirling Spray, la nouvelle Seringue vaginale, injection et succès. La meilleure, la plus sûre, la plus convenable. Elle nettoie instantanément.

Demandez à votre pharmacien. S'il ne peut vous donner la "MARVEL," n'en acceptez aucune autre, mais envoyez un timbre pour un livre illustré—excellent. Il donne toutes les particularités, tous les renseignements si précieux aux dames.

MARVEL COMPANY, New York.

Tue la Douleur

Sloan's Liniment

Prix 25¢ 50¢ & $1.00

Hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

La réunion mensuelle du comité exécutif de l'Hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge a eu lieu hier sous la présidence de M. Chas M. Whitney, président.

Etaient présents : MM. Gén. W. G. Vincent, Dr A. W. de Roaldès, Jos A. Hincks, Dr H. Dickson Bruns, Sam W. Weis, Warren Kearny, Walter R. Stauffer, Walter H. Cook, L. A. Wogan et le surintendant Jauquet.

Dans son rapport le secrétaire annonce que durant le mois de février il y a eu 425 admissions à l'hôpital, 3212 consultations, 108 opérations et 54 cas divers.

Le chirurgien en chef de Roaldès a soumis les rapports des chefs des diverses cliniques, qui ont été reçus et approuvés.

Le rapport du comité de finances relate les dons suivants reçus durant le mois de février :

Dr Isadore Dyer, pour le fonds de l'édifice	$ 500
Mme Julius Keiffer	5
Ladies Lusitanian Portuguese Benevolent Association	12
R. F. Dunn	10
Mm Anita Value	1
Paroisse de Lafourche, pour le fonds de l'édifice	100
William Mason Smith	25
Thos Kastenbach	1
Jas T. Hayden, pour le fonds de l'édifice	500

Il est également accusé réception de divers dons en nature.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre au chirurgien en chef A. W. de Roaldès dans laquelle M. Dejoux, consul de France à la Nouvelle-Oriéans, annonce l'envoi d'un vase de Sèvres à l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge par le gouvernement français.

A ce propos le Dr de Roaldès s'est exprimé ainsi :

Je tenais depuis plusieurs mois, d'amis personnels à Paris, que de hauts dignitaires du gouvernement français songeaient à l'offre d'un présent convenable à l'Hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge, en reconnaissance des services gratuits rendus par cette institution aux malades indigents de nationalité française et à leurs descendants.

Cette gracieuse et flatteuse idée est devenu aujourd'hui un fait officiel, comme l'a annoncé le consul de France. M. V. Dejoux, suivant les instructions de Son Excellence M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington. Je propose, en conséquence, qu'en acceptant ce don magnifique et exceptionnel, notre secrétaire reçoive l'instruction d'en accuser réception en temps voulu et de remercier comme il convient le gouvernement français et ses fonctionnaires pour leur don délicat et généreux, sans oublier les bons offices en cette affaire de M. Jusserand et de M. Dejoux ; et qu'en outre un comité soit nommé par notre président pour prendre spécialement charge de cet objet d'art jusqu'au moment où il pourra être placé dans la bibliothèque ou la salle de réunion des directeurs de la nouvelle clinique.

La proposition du Dr A. W. de Roaldès a été adoptée à l'unanimité.

Le président Whitney a annoncé la nomination de M. Warren Kearny à la présidence du comité de finances, en remplacement de M. James T. Hayden, démissionnaire.

Autre Incendie.

Un feu s'est manifesté hier soir dans le magasin d'épicerie de Mme D. Curren, rue Joséphine 602. Un hangar situé dans la cour et évalué à $500, a été détruit.

Les maisons voisines, occupées par Toney Tinnis, Mmes Nioran, Nill, Gavin et Kelley, ont été légèrement endommagées.

HOTEL DE VILLE

Le maire Behrman, M. Porch, présidint pro tem de la commission du chemin de fer de ceinture, M. Hunter C. Leake, de la compagnie de l'Illinois Central, l'avocat de ville Gilmore, M. A. McGuirk, attorney spécial de la commission, l'ingénieur Reynolds et plusieurs membres de la commission, sont partis hier à dix heures du matin dans un train spécial pour inspecter la partie de la ligne de ceinture déjà construite. L'inspection était terminée à deux heures de l'après-midi.

La commission McDonogh se réunira aujourd'hui pour examiner les soumissions présentées pour la construction d'une maison d'école à McDonoghville. On annonce que MM. Favrot et Livaudais déposeront un rapport tendant au rejet de toutes les soumissions, dont la moins élevée est de $31,000. Il paraît qu'un édifice des mêmes dimensions et du même genre a été construit à Baton Rouge pour $25,000.

Athénée Louisianais

L'Athénée Louisianais a tenu hier une réunion dans la salle de l'Union Française sous la présidence de M. Alcée Fortier. Etaient présents : MM. Dejoux, consul de France, le juge Breaux, Chas T. Soniat, E. Grima, Clément Jaubert et le secrétaire perpétuel Bussière-Rouen.

Au début de la séance le président a annoncé qu'il avait été nommé représentant des cercles français de Newcomb et de Tulane à la réunion annuelle de la Fédération de l'Alliance Française à New York le 6 avril prochain.

M. Fortier a été chargé de représenter l'Athénée Louisianais. Au cours de son voyage M. Fortier fera des conférences au collège de Yale, à Baltimore et à New York devant le cercle des professeurs français en Amérique.

En l'absence de l'auteur le président Fortier a lu un ouvrage de l'honorable Félix Voorhies, de la Nouvelle Ibérie, intitulé : "Une Page de mon Roman", puis le secrétaire Bussière-Rouen a lu "Le Savant", une biographie de Pasteur, par Mlle Ermance Robert, ancienne lauréate de l'Athénée Louisianais.

Des remerciements ont été votés aux auteurs de ces deux intéressants ouvrages.

"Une Page de mon Roman" et "Le Savant" paraîtront dans les "Comptes-Rendus" de l'Athénée.

LES COURSES.

RÉSULTATS DES COURSES D'HIER :

(FAIR GROUNDS)

Première course. 3/4 mille—Usury (L. Smith) 2/1, 1er ; Deuxtemps (Hayes) 2/1, 2me ; Fargo (Aubuchon) 10/1, 3me.

Deuxième course. 1/2 mille — Helen Lucas (Aubuchon) 8/5, 1er ; Friction (McGee) 15/1, 2me ; Black Burn (Robbins) 7/2, 3me.

Troisième course. 1 mille et 20 yardes—Peter Mathaniel (Moreland) 4/1, 1er ; Flavigny (Johnson) 13/5, 2me ; Canyon (Robbins) 6/1, 3me.

Quatrième course. 3/8 mille—Cousin Kate (L. Smith) 3/1, 1er ; Van Ness (J. Martin) 7/10, 2me ; Invincible (Aubuchon) 3/1, 3me.

Cinquième course. 1 7/8 mille—Aurumaster (Hayes) 7/10, 1er ; Cashier (Moreland) 6/1, 2me ; Rainland (Aubuchon) 5/1, 3me.

Sixième course. 1 1/16 mille—Besterling (Moreland) 7/1, 1er ; Rolla (Aubuchon) 5/2, 2me ; Kotie Powers (Obert) 12/1, 3me.

Accusé de vol.

Un jeune homme du nom de A. J. Solomon a été arrêté à l'angle des rues Commune et Camp hier après midi par les détectives Schaeffler et Gormen. Il est accusé d'avoir volé cinq revolvers dans l'établissement de A. Baldwin où il était employé.

BROWN'S BRONCHIAL TROCHES — FOR COUGHS AND COLDS

Inappréciables pour ceux qui souffrent d'asthme, bronchite ou maux de gorge. Ne contiennent rien de nuisible.

CROUTE JAUNE SUR BEBE

Se Fendait et S'Ecaillait Causant de Terribles Démangeaisons.

GUERI PAR CUTICURA

"Notre bébé avait sur la tête une croûte jaune que je ne pouvais pas faire disparaître. Quand je croyais avoir réussi à lui nettoyer le cuir chevelu la croûte reparaissait sur le sommet de la tête, se fendillait et s'écaillait, causant d'horribles démangeaisons. J'achetai du Savon et de l'Onguent Cuticura, je lavai le cuir chevelu avec le Savon et j'y appliquai ensuite l'Onguent. Un traitement de peu de temps accomplit une guérison complète. J'ai conseillé à de nombreuses mères de faire usage de Cuticura, quand elles m'ont consulté pour leurs bébés qui souffraient du même mal. Mme John Boyce, Pine Bush, N. Y."

L'affaire de Julia Nolte.

Il est très possible que Julia Nolte, où Ehrman, qui est retenue en prison comme fugitive de la justice de Buffalo, soit mise en liberté prochainement. Ses avocats, MM. Lionel Adams et Richard H. Otero, affirment qu'il n'existe contre elle rien qui motive son maintien en prison, et en tout cas rien qui puisse permettre de la renvoyer à Buffalo en état d'arrestation.

La prisonnière a déclaré qu'elle était disposée à retourner dans l'Etat de New York, mais il est douteux qu'elle consente à y retourner sous la garde d'agents.

Ses avocats s'opposeront à toute procédure d'extradition, et combattront toute tentative de saisie des diamants et bijoux trouvés sur la prévenue. Ces bijoux lui appartiennent ; elle les a achetés et payés.

Elle ne nie pas que Louis Meyer lui a avancé une certaine somme sur ses bijoux, mais les billets à ordre qu'elle a signés ne sont pas encore échus, et rien ne prouve qu'elle a essayé de s'en défaire. Il est possible que Julia Nolte ait violé la loi new-yorkaise en emportant hors de l'Etat les bijoux sur lesquels elle avait emprunté de l'argent, mais le délit n'est pas suffisant pour motiver l'extradition.

L'inspecteur de police Whitaker ne peut préjuger de la valeur de la réclamation de Louis Meyer sur les bijoux, mais il est certain qu'il ne lui remettra pas sans le consentement libre de Mme Nolte ou Ehrman, ou un ordre du tribunal.

Rien jusqu'ici n'indique que les diamants de Julia Nolte ont été volés dans le magasin de Foerster, à Buffalo. Au contraire, ceux qu'a identifiés Louis Meyer ont été achetés par elle bien avant le vol.

Deux agents de Buffalo sont attendus incessamment. Il est probable qu'ils emmèneront d'ici Walter Harris, alias Harrington, qui, d'après les avis de Buffalo, a commis le vol dans le magasin Foerster, et Pembroke. On croit que celui-ci était un des voleurs, mais il n'a pas encore été identifié.

On ne connaît presque rien de Barry, l'autre individu arrêté, et il faut attendre l'arrivée des agents de Buffalo.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations

Phil. G. Vrith-Redeems à Hy Coulter, 2 ilets, Alabo à Gordon, Grant et Miro, $21.48.

D. J. Rees à R. H. et Edna M. Schmidt, 2 terrains, Prytania, Webster, Perrier, Bloomingdale Line, $6500.

Le même à Mme E. L. Nores, Fisher, 2 terrains, State, Prytania, Perrier, Curtheville Line, $2000.

Vve Gus. Pitard et als à Mme U. J. Virgin, 13 terrains, Canal, Scott, Cortez, Iberville, $25,000.

Chas. Manfre et als à Carr. Land et Impt Co. Ltd., 2 ilets, Spruce, Sycamore, Jolfet, Cambronne, Panoir, $8000.

Intérêts dans 4 terrains, Esplanade, Marais, St Claude, Kerleree, $3000.

M. et Mme G. M. Baker à H. St Amand, terrain, St Philip, Dumaine, Moss, Hagen Ave., $2000.

D. E. Weil à American Hom'd Co., portion, avenue Carrollton, avenue Cleveland, Salomon et Canal, $1,800.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $1,800.

Mme I. Killeen à Hy J. Laux, lot, Iberville, Rendon, Lopez et Canal, $1,050.

Vve L. D. Devell à J. A. Charbonnet, 5 terrains, Broad, Lapeyrouse, White, Laharpe, $3,500.

M. Ziegler à Aug. E. Meisner, terrain, Cambronne, Plum, Jefferson, Cinquième, $1400.

Vve A. Woods à W. H. Smith, terrain, Gravier, Rocheblave, Common, Tonti, $1200.

La même à Mme W. E. Feeney, terrain, Broad, Gasquet, Palmyre, Jane Alley, $1200.

Vve J. Pendergrast à J. G. Seifer, terrain, Jackson Ave., Philip, Fulton, Rousseau, $2000.

Vve T. J. Furlong à C. Kreher, terrain, Villeré, avenue Tulane, avenue Cleveland, Robertson, $300.

R. A. Gichenor à So. Realty & Register Co. Ltd, 6 terrains, Clouet, Feliciana, Derbigny, Roman, 2 terrains, Clouet Louisa, Claiborne, Robertson, 1 ilet, Hancock Tricou, Foy, et Cato, l'ilet Délery, Tricou, Foy, et Cato, $900.

J. G. Pflueger, à Mutuel Bldg & Homstd, Assn, terrain, Rendon, Baudin, D'Hémécout, avenue Hagan $1000.

L'acquéreur à Mme A. J. Wetzel, Même proppriété, $1400.

J. A. Bernard à M. Faustermann, 2 terrains, Napoléon Ave., Jena, Franklin, Liberté, $1200.

Miss C. Cook à G. F. Mugnier, portion, Louisiane Ave., Toledano, Colisée, Chestnut, $300.

Vve G. A. Meyer à P. Grounk, 2 terrains, Dryades, Euterpe, Rampart, Terpsichore, $6000.

L'acquéreur à W. J. Schwab, même propriété, $6000.

C. Stich à C. E. McNeil, 4 terrains St Charles, Broadway, Hampson et Audubon, $4,800.

Le même à E. F. Kohnke, 2 terrains, même ilet, $2,400.

P. Parrilla à Thos Wright, 3 terrains, Upperline, Hamilton, Hickory, Spruce, $10.

Hopeful Land Co. Ltd. à G. R. Saucier, terrain, Gravier, Rendon, Perdido et Lopez, $260.

FAIR GROUNDS

AUJOURD'HUI, 10 MARS,

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB'S ROSE BUD STAKES,

Valeur estimée $1,600

Cars Electriques Directement aux Fair Grounds

Rue Broad, Bayou St-Jean et les Lignes de Ceinture de l'Esplanade quittant les rues Canal et St-Charles toutes les Trois Minutes - - - -

GRAND CONCERT MUSICAL.

SIX COURSES DE PREMIERE CLASSE TOUS LES JOURS

COMMENÇANT A 2 P. M.

Entrée $1.00. - - - Dames, 50 cents

13fév—1m

Soldat somnambule.

Un soldat de l'armée des Etats-Unis a été arrêté l'autre nuit par les agents Gauthier et Arena à environ un mille de la caserne Jackson. Il se promenait presque entièrement nu dans les rues. Les agents l'ont couvert d'un manteau et conduit au poste du cinquième précinct, et hier matin le recorder Marmouget l'a remis à des soldats envoyés de la caserne.

Robert Kates, c'est le nom du soldat, admet qu'il est somnambule et qu'il a quitté son lit plusieurs fois pendant son sommeil.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR.

Prenez des Tablettes LAXATIVES DE BROMO Quinine. Tous les pharmaciens rendent l'argent si elles ne guérissent pas. La signature de E. W. GROVE se trouve sur chaque boîte. 25c.

AVIS SPECIAUX.

CANAL - LOUISIANA BANK AND TRUST CO LE DEPARTEMENT D'EPARGNES DE CETTE BANQUE SERA SITUÉ DANS NOTRE BATISSE DE BANQUE 814 A 820 RUE COMMUNE ENTRE LES RUES ST CHARLES ET CAMP, LE ET APRES LE LUNDI 12 MARS.

PENDANT L'EXECUTION DE NOTRE NOUVELLE BATISSE

LA VOUTE DE DEPOIS DE SECURITE

SERA OUVERTE A NOS CLIENTS SANS AUCUN ENNUI OU INTERRUPTION AU LOCAL ACTUEL, 221 RUE DU CAMP.

GEO. W. YOUNG, VICE-PRESIDENT.

10mars—1m

SOUMISSIONS POUR PRIVILEGES POUR U. C. V. — Des soumissions cachetées pour les "midway attractions", privilèges de buvette, cartes, boissons légères, sandwiches, café canne et couteaux, installations, spectacles "living jean et", photographes, etc., seront reçus pas plus tard que le 15 avril. Adressez toutes communications au Comité des Concessions, Chambre 1102 Bâtisse Hibernia, Nouvelle Orléans, Lne.

10 mars—1 som

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-7.

Les personnes désignées ci-après sont priées de passer au consulat, soit pour retirer des lettres qui leur sont adressées, soit pour affaires les concernant :

Denis Louis Camille Lamarque.
Fos Bernard Fils A. J.
J. Bentegeat A. J.
Eugène Louis Guerin L.
Hippolyte Matharan L.

oct—1905

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Une bonne française. Gages, 15 à 18 dollars par mois. S'adresser F. Guerin, 2004 avenue St Charles.
10 mars—10 11 13

DEMANDE—Fille de maison pour travail au rez-de-chaussée. S'adresser 6153 avenue St Charles. 4 mars—

JOHN BONNOT,

Entrepreneur de pompes funèbres

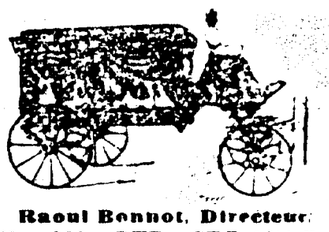

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & Co.

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

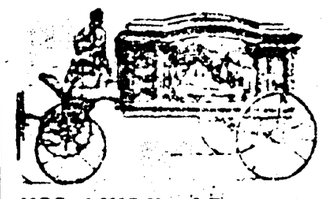

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes le société françaises.

B. ADER. GEO. J. MOTHE

ADER & MOTHE,

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français

TELEPHONE 4276.

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Salon funèbre gratuit aux clients.

30 aout—1 an

TELEPHONE 252.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er août—1an

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Les trains partent d'Algier à 8 heures a. m et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour l'aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant.

17 oct

—Vous l'approuvez, puisque vous avez reconnu que je choisissais le seul port à l'abri des orages et des désespoirs.....

—Jeanine !.... quel port ?.... quelle résolution ?.... quelle folie !.....

—Non ! ce n'est pas une folie ! En serait ce une, je n'en connais pas de plus belle ! je veux entrer en religion.

—Toi !.... religieuse !.....

—Je veux être sœur de charité.... je veux soigner ceux qui souffrent.... je veux consoler ceux qui pleurent !.....

—C'est toi qui souffriras.... c'est toi qui pleureras d'avoir cédé à je ne sais quelle maladive ardeur de mysticisme et de sacrifice.... Pourquoi veux-tu désoler ton père ?.... Ta résolution le désole.... j'en suis sûr.... Il n'a que toi au monde.... Tu vas le laisser vieillir seul.... quand il aura le plus besoin de tes soins et de ta tendresse.....

—Il sait mes raisons.... il les comprend.....

..Et puis, faisait-elle en s'exaltant, je suis maîtresse de ma vie .... maîtresse de mes immolations.... Je veux aborder au port que j'entrevois.... Le seul ! ....Je veux aller à celui qui accueille, qui console.... qui ne trahit pas !.....

—Jeanine !

X

LE SECRET DE JEANNE

Mais l'appel désolé de Marc était resté sans pouvoir sur la jeune fille.

Elle avait eu un hochement obstiné de sa tête pâle.....

—Je suis maîtresse de ma vie .... maîtresse de chercher où je veux mon repos... mon salut...

..Et puis, fit elle en baissant la voix : que t'importe à toi ?.... De quel droit pèses-tu sur ma volonté ?.....

...Ai-je pesé sur la tienne ? ajouta-t-elle en le regardant de ses grands yeux bleus où il crut lire....où il lut un muet .... un tragique reproche....

Et profitant vite....bien vite ....de la stupeur où ces dernières paroles avaient jeté l'oublieux ami des jours d'autrefois.....

—Vous n'avez plus besoin de moi, madame Roberte, maintenant que Marc est auprès de vous.....Je rentre à la maison où mon père sera heureux d'apprendre que vous n'êtes plus en peine....

..Adieu ! fit-elle doucement en apportant son front au baiser de sa maternelle amie....

—Tu pars .... déjà ? balbutia Roberte.

—Vous savez bien que j'ai raison de partir....répondit-elle à voix basse....

Et tendant sa main à celui qui restait là....sans parole....foudroyé.....

—Adieu, Marc ..... nous ne nous reverrons sans doute jamais....Je te souhaite .... tout le bonheur que peut donner ce monde d'où j'ai hâte de m'échapper....

..Tu peux me toucher la main, va....c'est celle d'une amie qui ne t'oubliera jamais....qui priera, jusqu'au dernier jour....pour toi....pour ceux que tu aimes..

..Adieu !....

Elle avait brusquement retiré sa main de celle que Marc, presque inconsciemment, avait laissé tomber dans la sienne....

Et elle avait disparu.

—Jeanine ! s'écria Marc qui avait fait un pas pour la poursuivre....

—Laisse-la s'en aller, fit Roberte en le retenant.....Elle a raison, pauvre petite.....Les choses sont mieux ainsi....

—Partir !....Elle part !..... seule !....

—Non, pas seule.... Félicie va l'accompagner.... Elle en a l'habitude.. Tiens.....

Elle lui montra, à travers la fenêtre du petit salon, le jardin où on voyait maintenant Jeanine attendant vers la grille.....

Et, en effet, presque aussitôt Félicie apparaissait.....

On entendit claquer la serrure du portail qui se refermait sur elles.....

Et Marc qui, pendant tout ce temps-là, était resté sans voix, sans volonté, sans révolte.....

—Ah ! maman, s'écria-t-il avec une violence soudaine.... comme si ce bruit sec venait de le réveiller d'un état d'hypnotisme .... Maman.... elle est partie !.....

—Oui, mon enfant.

—Pourquoi ?.... Je veux savoir.... je veux que tu me dises .... tout !.....

—Que pourrais je ajouter à ce que tu as déjà appris de sa bouche ?.... Elle veut se faire religieuse.....

—Pourquoi ?...Depuis quand ?..

—Voilà déjà quelque temps qu'elle en parle .... Elle est devenue très pieuse....

—Elle a dit que tu approuvais sa résolution.

—Je ne me suis pas reconnu le droit de la combattre....

—Mais enfin....quelle raison donne-t-elle de cette folie ?.... Oui, une folie !...Sœur de charité ! Allons donc ! frêle et délicate comme elle est !....Car jamais je ne l'avais vue si pâle .... Jamais si fragile....Ce n'est pas à Dieu qu'elle va ....C'est au suicide !....Pourquoi..pourquoi ?..

—Elle te l'a dit.

—Ce ne sont pas des raisons qu'elle m'a données, à moi..... Elle m'a répété les phrases toutes faites auxquelles on a recours lorsqu'on ne veut pas montrer la blessure dont on souffre...

..Maman.... je t'en supplie ....ne me cache pas plus longtemps la vérité .... la vérité vraie....celle que tu sais.....

..Ose donc me dire que tu ne le sais pas !

—A quoi bon ? murmura Roberte.

—Tu vois.... tu avoues.....

—Et je te le répète encore, mon pauvre enfant, à quoi bon ? .... Ce qui est fait est fait, et l'irréparable ne se répare pas.

—L'irréparable.... Il n'y a rien d'irréparable, sauf la mort ! On doit toujours essayer de venir en aide à ceux qui se noient .... à ceux qui vont à l'abîme .... Dis-moi la vérité !

—Et quand tu la sauras !.... Toi aussi tu te désoleras.... Au lieu d'une malheureuse, il y aura deux malheureux.....

—Ah ! tu me la fais enfin entrevoir, cette vérité que j'ai peur maintenant de deviner.... Deux malheureux ?.....

—Deux impuissants !

—Oui.... parce que moi aussi je suis lié ?.... Dis, est-ce là ce que signifient tes paroles ?

Et comme sa mère le regardait .... tout oppressée.... sans lui répondre.....

Comme elle n'avait pas le courage de lui crier : "Oui.... tu as deviné...." Comme elle n'osait pas mentir en lui répondant : "Tu te trompes.... et tu n'es pour rien dans le sacrifice où s'immole cette enfant ..."

—Eh bien, s'écria-t-il violemment, ce que tu ne veux pas me dire.... je le sais déjà ... Je le sais parce qu'on me l'a dit !

—Qui a pu ?.....

—Celui qui, le dernier, a vu Jeanine.... Jean de Lanceroy !

—Allons donc !.....

—Oui.... cela te surprend, n'est-ce pas ?.... qu'il n'ait passé que quelques minutes auprès d'elle et qu'en si peu de temps il ait cependant surpris son secret !

.. Eh bien, c'est ainsi. Jeanine n'a pas pu lui cacher, à lui, ce qu'elle avait dans le cœur....Et quand Lanceroy est revenu au Châtel-Arnaud, — Ah ! il y a bien peu de temps, va.... à peine quelques jours ! — il m'a dit ces paroles qui, depuis ce moment, bourrèlent ma conscience : "Cette enfant malade est amoureuse.... follement amoureuse de vous !...."

... Voyons, maman, est-ce que tout le monde va le savoir, cela.... et moi, est ce que je vais être le seul à l'ignorer ?....

Et convant sa mère de son regard brûlant :

—M'a-t-il menti, cet homme, ou m'a-t-il dit la vérité ?....Ah ! vois-tu, ce serait indigne à toi de ne pas me répondre.....

—Il t'a dit la vérité, soupira éperdument Roberte.

—J'avais donc deviné, murmura-t-il.... C'est moi qui suis cause.... moi.... moi.....

—Non, ce n'est pas toi, mon pauvre enfant, s'écriait Roberte — c'est la vie.... c'est la cruauté des choses.... c'est l'impuissance où vous êtes, Jeanine et toi, de vous rapprocher l'un de l'autre.... Tout vous a séparés .... tout vous sépare, mes pauvres petits.... Ta destinée s'oriente à l'opposé de sa route.... Du premier jour où tu es devenu ce que tu es maintenant, tu étais perdu pour Jeanine, comme Jeanine était perdue pour toi.....

... Eh bien, oui.... c'est vrai .... Cette enfant ne s'est pas consolée de ta perte.... Elle a gardé dans son cœur son amour d'enfant.... Elle a eu la religion de la promesse qu'elle t'avait faite.... Elle n'a pas pu concevoir l'idée d'un autre amour qui viendrait un jour lui faire oublier celui-là.... Elle t'a pleuré comme si tu étais mort..... et elle est restée fidèle.... Elle a porté.... elle porte en son âme le deuil d'une veuve.... Et elle va où vont les veuves désolées.. elle va à celui — le seul — dont les morts aimés ne sont pas jaloux.... elle va à Dieu !

—Et moi je reste avec le remords du mal que j'ai fait !.... Pourquoi ne m'as-tu pas averti de cette funeste résolution quand Jeanine t'en a fait la première confidence ?..... Pourquoi, depuis trois mois, m'as-tu laissé dans l'ignorance totale.... absolue.... de ses actions comme de ses pensées ?

—Parce que, mon pauvre enfant, j'obéissais à la volonté de son père.....

—Il n'a pas d'ordre à te donner.... et un jour viendra où il n'en aura pas non plus à donner à Jeanine.....

(continuer)